

**OUVERTURE DU 116<sup>ème</sup> CONGRES DES NOTAIRES DE  
FRANCE AU PALAIS DES CONGRES DE PARIS**

-----  
**- Jeudi 8 octobre 2020 -**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président du Congrès,  
Monsieur le Président du Conseil Supérieur,  
Mes chères Consœurs,  
Mes chers Confrères,

C'est un grand plaisir pour moi, et surtout un immense honneur, de vous accueillir à Paris pour notre 116<sup>ème</sup> Congrès National, 16 ans après le dernier congrès à Paris.

Grand plaisir d'abord car le parisien que je suis éprouve une joie toute particulière à accueillir dans la plus belle capitale du monde l'ensemble de ses confrères et de ses consœurs. La réputation d'hospitalité de la ville lumière n'est plus à faire, tant elle est depuis des siècles le territoire d'accueil de tout ce que notre monde peut compter de foires, de salons, d'expositions universelles, d'événements sportifs ou de festivals culturels à toutes les saisons, et à toutes les échelles. Première destination touristique au monde, le cœur de Paris bat au rythme de la planète. Et nous mesurons tous combien, depuis maintenant plusieurs mois, Paris souffre de ne plus accueillir le monde. Paris pleure ses touristes, Paris pleure ses festivaliers, Paris pleure ses congressistes !

Alors ce n'est pas sans émotion que j'adresse ma profonde gratitude à tous ceux, qui, malgré la situation sanitaire, ont fait le déplacement aujourd'hui. Je veux leur dire qu'ils sont ici chez eux, et qu'ils profitent, malgré les contraintes sanitaires, de tout ce que Paris peut leur offrir en agréments et réjouissances.

Je veux également remercier mes nombreux confrères et consœurs qui nous suivent derrière leurs écrans. Au mois de mars dernier, l'ensemble de notre profession a su, en quelques jours, réagir à une situation mondiale inédite en adaptant ses modes de travail pour continuer à servir nos 20 millions de clients. Ce fut une épreuve et le notariat a su la surmonter grâce à son unité, sa réactivité technologique et son professionnalisme. La tenue de ce congrès, prouve s'il en était encore besoin, notre extraordinaire capacité à tirer le meilleur parti de la dématérialisation pour inventer de nouveaux modes d'échanges. De ce point de vue aussi ce congrès sera historique.

C'est pourquoi mes plus chaleureux remerciements s'adressent à la vaillante équipe du Congrès, sous la houlette de son Président Jean-Pierre Prohaszka, appuyée par la détermination sans faille de sa secrétaire générale Elisabeth Dupart-Lamblin. J'en profite pour adresser un salut amical aux membres parisiens de l'équipe : Anne Muzard, Gilles Bonnet et Thierry Delesalle.

Ce qu'ils ont réussi à faire est, croyez-moi, tout simplement extraordinaire. Jamais un congrès de cette ampleur ne s'est tenu dans ces conditions, et leur mobilisation exceptionnelle nous permet de relever le défi de tenir un congrès en grande partie virtuel sans altérer la qualité de nos échanges.

Certes, et nous le regrettons, le congrès se limite à sa partie intellectuelle, mais quelle partie intellectuelle ! En parcourant le programme, et au fil des discussions avec l'équipe du congrès, j'ai pu constater la richesse des débats, contributions, et propositions qui vont nourrir ces trois prochains jours.

Mon Cher Jean-Pierre bien entendu quand nous avons évoqués l'organisation de ce congrès à Paris il y a maintenant 2 ans nous ne l'avions pas imaginé comme cela. Mais dans les circonstances actuelles, le thème de ce congrès résonne en nous.

« Protéger. »

Jamais le besoin de protection n'a été ressenti aussi urgemment dans toutes les couches de la population, et tout particulièrement pour nos concitoyens les plus fragiles.

Crise sanitaire, crise économique, numérisation du travail, difficultés à se loger, nucléarisation de la famille : jamais la demande de sécurité ne s'est exprimée aussi fortement qu'actuellement, comme un rempart contre les bouleversements économiques et sociaux que nous traversons.

« Protéger. »

Jamais les officiers publics que nous sommes n'ont été autant sollicités, et placés au cœur de notre société et de ses changements, pour relever les défis de l'authenticité et la sécurité immatérielle dans les moments clés de la vie de nos concitoyens. Le thème du congrès est à cet égard plein de promesses et j'attends avec impatience les propositions qui aboutiront des commissions.

Immense honneur ensuite de vous accueillir, en tant que Président de la Chambre interdépartementale de Paris. Elu depuis quelques semaines seulement, je mesure aujourd'hui la vitalité de notre profession sur le territoire francilien. Sans remonter au premier congrès national qui s'est tenu à Paris en 1900, année où la Compagnie de Paris comptait 122 offices et le même nombre de notaires, il suffit de comparer les chiffres de 2004 et de 2020 pour mesurer le chemin parcouru et la profonde transformation du notariat parisien.

En 2004, la Compagnie comptait 500 notaires regroupés dans 214 offices. A la fin de 2020, la Compagnie regroupe, non pas 500 notaires, mais 500 offices ou presque, comptant près de 2000 notaires, dont 56% de femmes et plus de 6000 collaborateurs. En 10 ans, le chiffre d'affaires généré par la compagnie aura doublé, pour atteindre 1,5 milliards d'euros en 2019.

Féminisation, rajeunissement, diversification, croissance économique, la Chambre interdépartementale de Paris, qui regroupe les départements de Paris, de Seine Saint Denis et du Val de Marne, est en profonde mutation. De la plus petite structure à la plus importante, du notaire individuel aux nombreux notaires associés, notre compagnie est d'une incroyable diversité, et doit garder sa cohésion.

Forte de son développement et de son dynamisme, la Chambre de Paris continue d'investir dans l'avenir. Dématérialisation, intelligence artificielle, blockchain, formation, accompagnement des notaires créateurs tant de projet que nous allons poursuivre, et en accentuant nos efforts. Accentuer nos efforts pour aller encore plus loin dans la qualité, la diversité et la diligence des services que l'on rend à nos clients, qu'ils soient simple concitoyen, société de promotion immobilière, aménageur ou investisseur international.

Enfin, je souhaiterais associer à mes propos l'ensemble de mes confrères et consœurs des chambres franciliennes, celle des Hauts de Seine, du Val d'Oise et des Yvelines, de l'Essonne et de la Seine et Marne, qui se sont regroupés depuis deux ans maintenant sous l'appellation « les notaires du Grand Paris ».

Les « notaires du Grand Paris », c'est en réalité beaucoup plus qu'une appellation. Les notaires du Grand Paris, c'est la conviction, forgée collectivement par les 5 chambres franciliennes, que grâce à l'implantation locale des notaires, nous sommes des acteurs de notre territoire, et pour nous, des agents actifs du projet du Grand Paris.

Ce n'est en aucun cas la volonté d'afficher une différence, mais bien davantage la conviction que le notaire est un acteur essentiel de son territoire, vis-à-vis des décideurs locaux, des décideurs économiques et plus largement de nos concitoyens. Cet ancrage local n'empêche en rien la cohésion sur le plan national. Au contraire elle renforce collectivement le notariat en lui donnant plus de visibilité.

Le projet du Grand Paris, c'est le « projet d'une génération », pour reprendre les mots de l'ancien Président de la République Nicolas Sarkozy, qui en a été l'instigateur en 2009. Le projet du Grand Paris, c'est un projet d'intérêt national qui vise à renforcer la place de la région capitale dans le concert des métropoles mondiales.

Le pari du Grand Paris, c'est réussir à ce qu'une métropole de 12 millions d'habitants arrive à conjuguer attractivité économique, rayonnement culturel et universitaire, résilience écologique et qualité de vie.

Nous, notaires du Grand Paris, avons la conviction que notre profession, par son expertise, mais aussi par son ancrage territorial et son sens de l'intérêt général, a un rôle majeur à jouer dans la construction de cette ville monde, au bénéfice de tous.

Voilà en quelques mots les messages que je souhaitais vous adresser, au nom tous les notaires grand-parisiens. Vous l'aurez compris, c'est d'abord et tout simplement avec beaucoup de fierté et d'allégresse que je vous souhaite la bienvenue au palais des congrès de Paris.

Comme disait Sacha Guitry, « Être parisien, ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaître ». Je vous souhaite donc à toutes et à tous une joyeuse renaissance grand parisienne, qu'elle soit virtuelle ou réelle !

Bon congrès !

\* \* \* \* \*